

1.4 Indicateurs européens de suivi...

Les 17 **objectifs de développement durable** (ODD), adoptés par les Nations unies en 2015, visent à mettre fin à l'extrême pauvreté, à combattre les inégalités, l'exclusion et les injustices, à préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique, à garantir la paix et la sécurité. L'Union européenne (UE) s'est engagée à les mettre en œuvre et suit les progrès réalisés grâce à un ensemble d'indicateurs, proposés par Eurostat et adaptés aux politiques et cibles européennes.

L'UE peine à atteindre les objectifs fixés concernant la pauvreté et les inégalités de revenus. La France fait partie des pays européens où les inégalités restent les plus contenues. En 2016, le taux de **pauvreté monétaire** est de 13 % en France. S'il n'a pas retrouvé son niveau de 2008, il a néanmoins légèrement décliné depuis 2011, alors qu'il a augmenté dans une majorité de pays européens. Les inégalités de revenus, qui se sont souvent creusées dans les pays européens, diminuent légèrement en France depuis 2011 et s'établissent à un niveau proche de celui de 2008. En 2016, l'**intensité de la pauvreté** y est de 17 % et le rapport interquintile de revenus (**ratio (100-S80)/S20**) de 4,4.

L'espérance de vie à la naissance continue de progresser dans tous les pays membres de l'UE. Elle est en France l'une des plus élevées (82,7 ans en 2016). Toutefois, les Français sont en moyenne un peu moins nombreux à se percevoir en bonne santé (66 %) que la population européenne (68 %).

Dans le domaine de l'éducation, l'UE fait des progrès significatifs vers l'atteinte des cibles fixées à l'horizon 2020 bien que la situation soit à nuancer selon les pays. En France, en 2016, la participation à l'enseignement préélémentaire atteint 100 %. L'objectif européen de ne pas dépasser 10 % de **sortants précoces** du système scolaire parmi les jeunes de 18-24 ans est atteint par la France (9 %) après une amélioration progressive au cours des dernières années, mais ne l'est pas encore par l'UE (11 %). Néanmoins, l'accès au marché du travail des jeunes semble plus

difficile en France. En 2016, le **taux d'emploi des récents diplômés** (73 %) est l'un des plus faibles des pays de l'UE, loin de l'objectif européen de 82 %. En revanche la proportion de jeunes ne travaillant pas et ne suivant ni études ni formation (14 % des jeunes de 15-29 ans) est au niveau de la moyenne européenne.

L'UE se rapproche de son objectif d'un **taux d'emploi** des 20-64 ans de 75 % en 2020. Ce taux augmente en raison d'une participation accrue des femmes et des seniors au marché du travail et dépasse 70 % en 2016, en France et dans l'UE. Par ailleurs, la part des femmes inactives pour raisons familiales en France est une des plus faibles de l'UE (18 %). Depuis 2011, l'écart entre la rémunération horaire des femmes salariées et celle des hommes salariés se réduit dans la plupart des pays dont la France, où cet écart est moins important que dans l'UE (respectivement 15 % et 16 % en 2016).

En matière d'énergie et de changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre de la France sont parmi les plus faibles de l'UE (7,1 tonnes par tête en équivalent CO₂ en 2016). Sur le long terme, la France, comme les autres pays européens, progresse dans le domaine de l'énergie : baisse de la consommation d'énergie primaire et d'énergie finale et augmentation des **énergies renouvelables** dans la **consommation finale brute d'énergie**. En 2016, la part des énergies renouvelables est de 16 % en France, en dessous de la moyenne européenne, l'objectif en 2020 étant fixé à 20 % pour l'UE. Concernant les transports, la situation française est contrastée en 2016. Ainsi, le transport par voie ferroviaire et voie d'eau dans le transport total de fret (14 %) demeure limité par rapport aux autres pays de l'UE.

Dans le domaine de la sécurité, le **taux de mortalité standardisé causé par homicide** en 2015 (0,5 pour 100 000 personnes) figure parmi les plus faibles de l'UE. La part de la population déclarant être confrontée à des problèmes de délinquance, de violence ou de vandalisme (15 % en 2016) est en revanche élevée en France par rapport aux autres pays européens et reste stable sur les cinq dernières années. ■

Définitions

Objectifs de développement durable (ODD), **pauvreté monétaire**, **intensité de la pauvreté**, **ratio (100-S80)/S20**, **sortants précoces** (du système scolaire), **taux d'emploi des récents diplômés**, **taux d'emploi**, **énergies renouvelables**, **consommation finale brute d'énergie**, **taux de mortalité standardisé causé par homicide** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context*, Eurostat, 2018.

... des objectifs de développement durable 1.4

1. Position de la France par rapport à la moyenne européenne en 2016

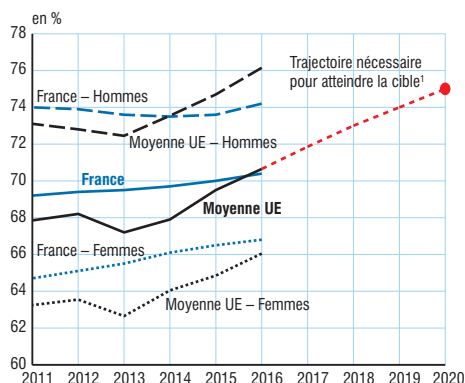
| ODD | Indicateurs Eurostat | France | Moyenne UE |
|---|--|--------|------------|
| 1 Éradication de la pauvreté | Taux de pauvreté monétaire ¹ (en %) | 13,3 | 16,9 |
| 3 Santé et bien-être | Espérance de vie à la naissance (en années) | 82,7 | 81,0 |
| | Population se percevant en bonne ou très bonne santé (en % des 16 ans ou plus) | 66,4 | 67,5 |
| 4 Éducation de qualité | Sortants précoces (en % des 18 à 24 ans) | 8,8 | 10,7 |
| | Participation à l'enseignement préélémentaire (en % des 4 ans à l'âge de scolarité obligatoire) | 100,0 | 95,3 |
| | Taux d'emploi des récents diplômés (en % des 20-34 ans diplômés au moins du 2 nd cycle de l'enseignement secondaire) | 73,0 | 78,4 |
| 5 Égalité entre les femmes et les hommes | Écart des rémunérations entre hommes et femmes (en % de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés) | 15,2 | 16,2 |
| | Femmes inactives pour cause de responsabilités familiales (en % des femmes inactives âgées de 20 à 64 ans) | 18,3 | 30,6 |
| 7 Énergies propres et d'un coût abordable | Consommation d'énergie primaire (indice base 100 en 2005) | 90,5 | 90,0 |
| | Consommation d'énergie finale (indice base 100 en 2005) | 91,5 | 92,9 |
| | Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (en %) | 16,0 | 17,0 |
| 8 Travail décent et croissance durable | Taux d'emploi (en % de la population âgée de 20 à 64 ans) | 70,4 | 71,1 |
| | Jeunes ne travaillant pas et ne suivant ni études ni formation (en % de la population âgée de 15 à 29 ans) | 14,4 | 14,2 |
| 9 Infrastructures résilientes et innovation | Part du transport par voie ferroviaire et voie d'eau dans le transport total de fret (en % du total des tonnes-km de fret intérieur) | 13,7 | 23,6 |
| 10 Réduction des inégalités | Intensité de la pauvreté ¹ (en %) | 16,9 | 24,1 |
| | Ratio (100-S80)/S20 ¹ | 4,4 | 5,1 |
| 13 Lutte contre les changements climatiques | Émissions de gaz à effet de serre (en tonnes par personne) | 7,1 | 8,7 |
| | Taux de mortalité standardisé causé par homicide en 2015 (pour 100 000 personnes) | 0,52 | 0,69 |
| 16 Paix, justice et institutions efficaces | Population ayant le sentiment d'être confrontée à des problèmes de délinquance, violence ou vandalisme (en %) | 14,8 | 13,0 |

1. Pour le taux de pauvreté monétaire, l'intensité de la pauvreté et le rapport interquintile de revenus, les données sont calculées à partir du dispositif EU-SILC afin de disposer de statistiques comparables entre les pays européens.

Note : sont retenus ici des indicateurs à la fois annuels et ayant un niveau de qualité suffisant pour permettre des comparaisons entre les 28 pays de l'UE, y compris dans une dimension temporelle, selon des critères établis par Eurostat. De ce fait, certains objectifs de développement durable contenant de nombreux indicateurs ne répondant pas à ces critères n'ont pu être mentionnés.

Source : Eurostat, extraction des données en octobre 2018.

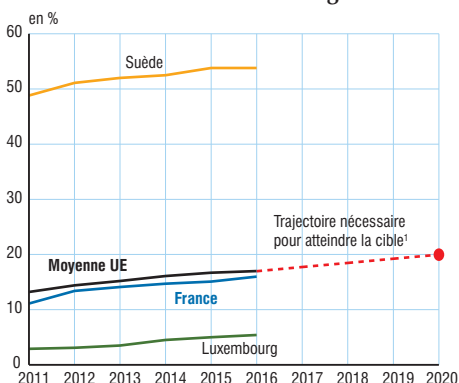
2. Évolution du taux d'emploi de 2011 à 2016



1. La cible UE correspond à l'objectif chiffré de la stratégie Europe 2020. Note : la population retenue par Eurostat pour le calcul du taux d'emploi est la population âgée de 20 à 64 ans afin de suivre la cible de la stratégie Europe 2020 consistant à relever les taux d'emploi de ce groupe d'âge à 75 % d'ici à 2020.

Source : Eurostat, extraction des données en octobre 2018.

3. Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie brute



1. La cible UE correspond à l'objectif chiffré de la stratégie Europe 2020. Lecture : en 2016, la part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie brute de la Suède est de 53,8 % (le maximum de l'UE) et celle du Luxembourg de 5,4 % (le minimum de l'UE).

Source : Eurostat, extraction des données en octobre 2018.